

« 3 minutes pour une invention »

Le centre de recherche du CEA Cadarache organisait la seconde édition de cet événement fédérateur

Hier, mardi 28 février, 16 chercheurs et ingénieurs de Cadarache ont relevé le défi. Devant un public de salariés du CEA, ils ont présenté en trois minutes leurs inventions. 180 secondes c'est peu pour résumer plusieurs années de recherche, et tous les atouts d'un brevet. Souvent avec une touche d'humour, ils se sont appliqués à rendre leurs travaux compréhensibles par tous, et ont indiqué les applications concrètes.

« L'un de nos engagements est de pouvoir passer de la recherche à l'industrie, autrement dit de l'invention à l'innovation. Pour cela, nous disposons d'accords avec de grands groupes, des PME-PMI mais également des start-up », a précisé Christian Bonnet, le directeur de Cadarache. « La valorisation de ces innovations passe par une communication bien faite. Il est important de bien les expliquer, car elles suscitent parfois des craintes voire du rejet ».

« Les travaux présentés étaient très intéressants et très variés, s'est réjoui Jean-Marcel Traversé, président du jury aux côtés de sept autres experts. Un gros effort pédagogique a été fait par ces inventeurs. Et rendre visibles leurs travaux au niveau national participe à donner une bonne image du CEA ».

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives est l'un des cent premiers acteurs mondiaux de l'innovation. Selon l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), il est leader en France avec 700 brevets déposés chaque année par le CEA, dont une vingtaine par le centre de Cadarache.

QUATRE INVENTEURS RECOMPENSÉS

A l'issue des seize présentations, 133 personnes dans le public ont voté pour leurs coups de cœur :

- **David Pignol** - Premier prix du public
Ses bactéries magnéto-tactiques détectent les métaux lourds des eaux polluées.
- **Christian Colin** - Second prix du public
Son connecteur à double enveloppe est très utile au futur réacteur de recherche Jules Horowitz.

Le jury de huit experts, représentant la Direction de l'Energie Nucléaire, la Direction de la Recherche Fondamentale et la Direction de la Recherche Technologique, a élu :

- **Olivier Braillard** - Premier prix du jury d'experts
Son capteur mesure le coefficient d'échange de chaleur qui agit sur les matériaux.
- **Daniel Garcia** - Second prix du jury d'experts
Ses colonies de bactéries nettoient les effluents phytosanitaires agricoles (pesticides).

Du 26 au 28 avril, ces quatre inventeurs assisteront au Concours Lépine international Paris, et participeront à l'émission scientifique « La tête au carré », animée par Mathieu Vidard sur France Inter.

